



PRÉFECTURE DE LA MEUSE  
Arrivé le  
- 4 JAN. 2024  
DCPPAT / BPE

# **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

## **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 04/01/2024  
Dossier complet le : 18/01/2024  
N° d'enregistrement : 2024/1

### **1 Intitulé du projet**

Extension de l'établissement DAIMLER BUSES existant de Ligny-en-Barrois (55)

### **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

#### **2.1 Personne physique**

Nom  Prénom(s)

#### **2.2 Personne morale**

Dénomination  Raison sociale   
DAIMLER BUSES FRANCE SASU

N° SIRET  Type de société (SA, SCI...)  
6 6 2 0 1 8 0 6 8 0 0 0 3 8 Société par actions simplifiée à associé

Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur  
Nom  Prénom(s)   
CELIK Faruk

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.a) ICPE soumises à enregistrement 39.a) Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Surface de plancher : 14 516 m <sup>2</sup> Rubrique ICPE du bâtiment actuel : 2910 (DC), 2940 (E) et 4331 (NC) Rubriques ICPE concernées par le projet d'extension: 2940 (E) et 2910 (DC) Rubriques IOTA (site entier) : 2.1.5.0.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un nouveau bâtiment de retouches et de finition sur les bus au Sud du bâtiment existant, sur une surface de plancher totale de 14 516 m<sup>2</sup>.

Aménagement de la zone d'étude :

- Travaux de démolition des anciens vestiaires de football et des tribunes.
- Aménagement du terrain et démantèlement du terrain de football restant ;
- Aménagement du bâtiment en R0 avec la partie ateliers en partie Nord/Nord-Est du bâtiment (cabines peinture/ application produit anti-corrosion, retouche et finition, ligne de contrôle qualité, ...) et une zone bureaux en partie Sud-Ouest (cf. plan masse) avec le parking VL d'une capacité de 147 places ;
- Mise en place d'une station de lavage et d'une station de tests d'étanchéité des bus ;

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'avoir un bâtiment permettant de séparer la partie assemblage (bâtiment existant) de la partie finition et contrôle qualité (nouveau bâtiment). Ce projet est aussi en lien avec la volonté d'augmenter notre capacité de production du site de Ligny-en-Barrois (environ 30-40% de bus supplémentaires).

Les activités exercées aujourd'hui (finition, contrôle qualité) dans le bâtiment existant de la société DAIMLER BUSES s'effectueront donc à l'intérieur de ce nouveau bâtiment. Cette nouvelle construction et la réorganisation des zones d'activités permettra d'assurer la fluidité et l'ergonomie du site et de son processus de fabrication des bus.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Prévision début des travaux à partir de août 2024

Durée prévisionnelle des travaux de 14 mois comprenant :

- Gros-œuvre : Dallage + Protection coupe-feu
- Structure (Charpente métallique, poteaux/poutres béton et façade ossature bois sur le tertiaire)
- Toiture (Étanchéité auto-protégée + Panneaux photovoltaïques (zone d'activités) + partie végétalisée (zone tertiaire))
- Menuiseries extérieures y compris portes sectionnelles
- Second œuvre concernant la zone tertiaire du bâtiment
- Création des réseaux VRD, partie ELEC, CVC...
- Installation du système de sprinklage du bâtiment

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet d'extension de l'établissement existant ne crée aucune nouvelle activité. Les activités existantes dans le bâtiment actuel seront déplacées au sein de ce nouveau bâtiment.

Répartition du nouveau bâtiment :

- Zones d'activités ;
  - Cabines peinture ;
  - Retouche peinture ;
  - Application produit anti-corrosion sur les bus ;
  - Contrôle qualité des bus ;
- Station de lavage/Test d'étanchéité des bus ;
- Zone locaux technique (Chaudière, ...) ;
- Zone Tertiaire (bureaux, vestiaire, ...).
- Création d'un nouveau parking VL d'une capacité de 147 places à l'Ouest du nouveau bâtiment (parking drainant).

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est également soumis au dépôt d'un Permis de Construire (dépôt estimé fin janvier-début février). Un Porter à connaissance en cours de rédaction pour révision de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter sera transmis courant janvier.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher du projet	14 516 m <sup>2</sup>
Emprise construction RDC	14 757 m <sup>2</sup>
- 30% TV ou PV	4 427 m <sup>2</sup>
Surface Toiture Végétalisée	1 390 m <sup>2</sup>
Surface Panneaux Photovoltaïques	3 037 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  ,  " E Lat. :  °  ,  " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le site DAIMLER BUSES (anciennement EVOBUS) a été autorisé par l'AP en date du 11/03/2013 (AP N° 2013-0455) pour son activité de construction de véhicules dédiés au transport en commun (660 véh./an max). Avec le regroupement et la centralisation des activités peintures du site industriel ULM en Allemagne, seules quelques finitions et l'application d'un produit anticorrosion sous la carcasse sont mis en œuvre avant la vente et la mise en circulation des véhicules. Des modifications ont été réalisés sur le site depuis 2013 avec une réduction des flux journaliers de peinture et de solvants. Le site est aujourd'hui classé sous les rubriques 2910-A-2 (DC), 2940-2-a (E) et 4331.3 (NC). Le projet consiste à un déplacement et une réorganisation des activités au sein de ce nouveau bâtiment qui sera consacré à ces mêmes activités. Aucun ajout de rubrique n'est à prévoir. Un porter à connaissance portant l'ensemble des modifications est en cours de rédaction et sera transmis courant janvier.

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone naturelle d'intérêt écologique faunistique ou floristique la plus proche est la ZNIEFF de type II "COTEAUX DE BAR-LE-DUC A LIGNY-EN-BARBOIS - ID 410030546", identifiée à 1,6 km au Nord-Ouest de la zone de projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPBE n'est en vigueur sur le territoire de la zone de projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concerné par aucun périmètre de protection au titre des abords des monuments historiques ou par un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune délimitation de zones humides n'est identifiée au sein de la zone de projet (Source : Cartes des zones humide sur le Grand Est ; DREAL Grand Est)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Ligny-en-Barrois est concerné par le PPRI Orain Centre par crue à débordement lent de cours d'eau. Cependant la zone de projet est située en dehors des secteurs soumis aux aléas (cf. plans en annexe). Absence d'autre plans de prévention.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI Orain Centre est approuvé le 16 avril 2010 (arrêté N°2010-0718).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet n'est pas concerné par un site ou sols pollués. Un diagnostic pollution est en cours de réalisation.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas concerné par une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone de projet est localisé au sein du périmètre de protection éloignée du captage des "Vieilles Forges" Code PP : 055_E_0113 ; Code PSV : 0550000001570 Arrêté Préfectoral du 20/12/1982  Une cartographie disponible en annexe présente la situation de la zone de projet vis-à-vis du zonage de ce périmètre éloignée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concerné par aucun site inscrit.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entité Natura 2000 la plus proche est le site Natura 2000 "Bois de Demange Saint-Joire (FR4100180)", qui est situé à 10,9 km au Sud-Est de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concerné par aucun site classé.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation du site par le réseau public de distribution géré par la Communauté de Communes Meuse Grand Sud.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou prélèvement/modification au sein d'une masse d'eau souterraine n'est prévue dans le cadre de ce projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation du site et assainissement sur le réseau public géré par la Communauté de Communes Meuse Grand Sud. Calcul D9 réalisé sur zones d'activités (sprinklées) Besoin en eau de 300 m3/h ; 600/2h avec mise en place d'une bache incendie pour la défense incendie. Le bassin existant (3 581 m3) est suffisamment dimensionné pour recueillir les éventuelles eaux incendie du nouveau projet et eaux pluviales de l'ensemble du site.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet prend place sur l'ancien stade municipale André Lepage ayant aujourd'hui subit des travaux de démantèlement.  Le projet n'engendrera pas une imperméabilisation totale de la zone d'étude (cf. Plan masse), ni de rejets significatifs envers les différents compartiments de l'environnement
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au réseau Natura 2000.  La zone de projet prend place sur l'ancien stade municipal aujourd'hui démantelé. Le site Natura 2000, le plus proche (FR4100180), est situé à environ 11 km de la zone de projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet prend place sur l'ancien stade municipale André Lepage ayant aujourd'hui subit des travaux de démantèlement. Des espaces verts aménagés autour de l'ancien stade sont présent au sein de la zone d'étude.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT n'est en vigueur sur la zone de projet.  Les activités classés au titre des ICPE (rubrique 2940) actuellement menées dans le bâtiment existant seront déplacés au sein de ce nouveau bâtiment. Le futur Porter à Connaissance présentera l'ensemble des modifications et les conséquences induites par celles-ci.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet est concerné par le zonage du PPRI à l'Est, cependant, le bâtiment est localisé en dehors du zonage "zone urbanisée soumise aux aléas faibles et modérés". La majeure partie de cette zone sera conservée en espace vert permettant le libre écoulement du cours d'eau en cas de crue. (cf. plan masse et annexes)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets sont actuellement filtrés et contrôlés. Il n'y a pas de risque sanitaires supplémentaires lié à ce projet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic lié à l'activité de l'établissement : Circulation de bus pour finition/retouche (100 bus/j) Circulation de 1 000 VL/jour (salariés) Circulation de 40 PL/jour (livraison, ...)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions sonores liées à l'activité de l'établissement : Circulation des véhicules
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic induit aux alentours de l'établissement
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées par la société ne sont pas source d'émissions olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par des émissions olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées par la société ne sont pas source de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est pas concernée par des vibrations extérieures au site.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source d'émissions lumineuses liées à la circulation des véhicules et à l'éclairage du site en période nocturne.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par les émissions lumineuses externes au site (éclairage des voiries, circulation des véhicules, ...)
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de rejets liquides sont : Rejet des eaux pluviales de voiries et de toitures Rejet des eaux vannes, domestiques et eaux industrielles
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales de voiries et de toitures : Traitement par séparateur d'hydrocarbures pour les eaux de voiries + dispositif de rétention puis rejet à l'Ornain Eaux vannes et domestiques, eaux industrielles : Rejet vers la station d'épuration de Tronville-en-Barrois puis rejet à l'Ornain

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux vannes, domestiques et eaux industrielles lié aux activités de l'établissement actuel et futur Convention de rejet en place (cf. Annexe).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits seront du même type que ceux produits actuellement (quantité variable en fonction du nombre de bus produits). Typologie des déchets produits : Gestion actuel : 100% de nos déchets sont recyclés et/ou revalorisés
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet prend place sur l'ancien stade municipale aujourd'hui démantelé et ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prend place sur deux anciens terrains de football municipal aujourd'hui dont un ayant déjà fait l'objet d'un démantèlement. Les terrains autres fois à usage de loisir seront utilisés à usage industriel.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet consiste en l'extension du bâtiment actuel de la société DAIMLER BUSES. Les activités de peinture et de retouche des bus seront déplacés au sein de ce nouveau bâtiment. Aucun cumul d'incidences n'est à prévoir.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

La phase chantier du projet intègre une mise en place de bonnes pratiques de chantier avec l'emploi de personnel dûment qualifié, avec la présence de kit anti-pollution sur place et dans les engins de chantier pour se prévenir d'un accident et d'une fuite de liquide. Les moteurs des engins de chantier seront coupés dès que possible et seront stationnés sur des surfaces imperméables hors période de travaux.

Le suivi sera assuré par le responsable de chantier durant l'intégralité des travaux.

Le projet intègre un recyclage et une réutilisation des eaux utilisées pour les tests d'étanchéité et lavage des bus, permettant de réduire les consommations en eau, ainsi qu'une recherche des meilleurs technologies disponibles pour les cabines peinture, anti-gravillonnage et chaudières.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension de l'établissement de la société DAIMLER BUSES ne justifie pas d'être soumis à évaluation environnementale.

En effet, les aménagements projetés permettront d'améliorer considérablement les flux ainsi que l'ergonomie des zones d'activités. Aussi, le projet et ses activités ne sont pas de nature à induire des émissions et rejets significatifs envers les différents compartiments de l'environnement.

Ce projet permet de répondre à des problématiques environnementales et de transition énergétique.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plans du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Zonage du PPRi sur la zone de projet	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Convention de déversement des eaux industrielles	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Zonage du périmètre de protection du captage AEP	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Classement ICPE	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CELIK

Prénom Faruk

Qualité du signataire Responsable de Site (PO Broggi)

À Ligny-en-Barrois

Fait le 2 / 2 / 1 / 2 / 2 / 0 / 2 / 3

  
Signature  
numérique de  
BROGGI  
Date :  
2023.12.22  
11:47:40 +01'00'

Signature du (des) demandeur(s)

